



**CONSEIL DE QUARTIER
RÉUNION-PÈRE LACHAISE**

Compte-rendu de la réunion mensuelle
du 4 avril 2022
à La Flèche d'Or

Début à 19 :00, fin à 21: 30

Ont participé à la réunion :

Conseillers de quartier (nouvellement élus) : Maria-Lucia CASTRILLON-TRUJILLO, Yasmina CONGARD, Béatrice LE QUÉRÉ., Quentin RICHARD.

Conseillers de quartier (sortants) : François HEN, Bertrand LOFFREDA, Jacqueline MAGNIER.

Invités permanents, habitants et représentants associatifs : Thierry BARRÉ (La Butte aux Vignes), Elise DUMAS (habitante du 31 rue Ligner), Annick JEUNE (ARMBH), Danièle RENON.

Représentants de la Mairie : Romain POULET, Coordinateur des Conseils de quartier au Pôle Démocratie Locale.

Excusés : Sylvie BRIDET, Douglas GRESSIEUX (Comptoirs de l'Inde), Marie LE MAGUERESSE, Rosy PONZO, Deolinda PINTO-RIBEIRO.

Présidente de séance : Maria-Lucia CASTRILLON-TRUJILLO.

Maître du temps : Quentin RICHARD.

Rédactrice : Jacqueline MAGNIER.

Relecteurs : François HEN, Bertrand LOFFREDA.



**C'est vous. C'est nous.
C'est nous tous.**

1. Intervention de Thierry BARRÉ de l'association La Butte aux Vignes sur trois sujets :

- Pergola dans « Le jardin sur le toit »

En accord avec le PDL, le CQ R-PL peut financer sur son budget d'investissement de 15000 € (budget alloué par la Mairie du 20^{ème} à chaque CQ pour 2022), l'installation d'une pergola dans le « Jardin sur le toit » (toit du gymnase du 91 rue des Haies). Ce jardin est géré par plusieurs associations, dont la Butte aux vignes. Le coût de la pergola s'élève à 1500€. Le devis doit être envoyé prochainement au CQ R-PL.

- Hommage à Manu Dibango

Un hommage à Manu Dibango, animé par Thierry BARRÉ, est en projet à La Flèche d'Or avec programmation musicale et intervention d'un big band réunissant des jeunes du quartier Réunion. Si ce projet devait se concrétiser, Thierry BARRÉ entrerait en contact avec la famille de Manu Dibango. Rappelons que le projet, à l'initiative du CQ R-PL, d'une plaque en hommage au musicien à fixer sur l'immeuble où il a résidé boulevard de Charonne, ne se réalisera pas (refus de la famille).

- Projet cinéma dans le square Casque d'Or

Avec l'approbation du CQ R-PL, l'organisation de deux projections de film avec animations pour les jeunes dans le square Casque d'Or est envisagée. La première devrait se dérouler le vendredi 1^{er} juillet 2022, la deuxième, le vendredi 9 septembre. Comme les années précédentes, ces projections, qui connaissent un vif succès, seront soutenues financièrement par le CQ-R-RL. Elles seront pilotées par la Commission Culture & Cadre de vie du CQ R-PL, avec l'aide de Thierry BARRÉ et de l'Association d'Éducation Populaire Charonne-Réunion (AEPCR) située 77 rue Alexandre Dumas 75020 Paris.

2. Intervention d'Annick JEUNE, de l'Association Réunion-Marc Bloch-les Haies (ARMBH)

Cette association de riverains a été créée pour défendre les intérêts des habitants du quartier et lutter contre les incivilités et les problèmes du secteur (alcoolisme, tabagisme, circulation de stupéfiants...).

Annick JEUNE, habitante du 37 rue des Haies, fait part au CQ R-PL des nuisances que rencontrent les résidents de son immeuble. Celles-ci sont notamment causées par le regroupement de personnes dans les deux terrains de sport publics qui jouxtent leur immeuble, un terrain de basket et un autre, multisports, de mêmes dimensions, ce dernier étant le théâtre d'incivilités notoires (par exemple, les filets n'étant pas assez hauts, des ballons atterrissent sur les balcons des voisins et sont récupérés par les joueurs qui escaladent la façade de l'immeuble).

Lors de la dernière marche exploratoire du quartier en présence notamment de M. Éric PLIEZ, Maire du 20^{ème}, Annick JEUNE avait pu l'interpeler à ce sujet. Ses divers envois de courrier à M. Épency ÉPARA-ÉPARA, adjoint au Maire en charge du Sport et des Pratiques sportives, n'ont jamais eu de retour. Romain POULET prend note de cette information et verra si l'adjoint au sport pourra participer le 20 avril prochain à la réunion qui se tiendra à la Mairie du 20^{ème} avec M. Éric PLIEZ. Cette réunion a pour but d'évoquer les problèmes et les souhaits des habitants du quartier R-PL. Elle doit se faire en présence des membres du CQ R-PL, des associations et des habitants du secteur.

3. Intervention d'Elise Dumas, habitante du 31 rue Ligner : problème d'éclairage public

Élise DUMAS fait part de la nuisance causée par un éclairage public trop puissant dans cette portion de rue (éclairage intempestif des chambres situées à proximité des lampes cf. photo ci-jointe). Quentin RICHARD, habitant de la rue Monte-Cristo, fait part du même problème, qu'il rencontre chez lui.

Ensemble, ils demandent si une solution pourrait être trouvée : mettre des caches sur les ampoules côté façade de l'immeuble ou baisser l'intensité des ampoules. Romain POULET prend note du problème qu'il relayera au service de la voirie. Il invite Élise DUMAS à signaler ce problème sur l'application « DansMaRue » créée par la Ville de Paris, permettant de signaler toute anomalie sur la voie publique.

4. Intervention de Yasmina CONGARD sur l'installation de trois bancs conversationnels publics pour handicapés.

Ce projet, voté par le CQ R-PL (mandature précédente) et accepté par le PDL, doit maintenant être concrétisé.

Trois lieux ont été déterminés pour l'installation de ces bancs : un à proximité du jardin partagé du square Casque d'Or, un dans le parc de Belleville (sur le territoire du CQ Belleville), un dans le cimetière du Père Lachaise.

A ce sujet, Romain POULET fait part d'une information qui risque de retarder, sinon contrarier, le projet. En effet la Mairie de Paris a décidé de donner un cadre esthétique homogène à la Ville de Paris avec rédaction d'un manifeste sur les grandes orientations (notamment la valorisation du mobilier historique parisien, la régulation de la végétalisation autour des arbres, devenue quelque peu anarchique, la normalisation des grilles d'arbres...). Elle doit créer une Commission de régulation de l'espace public chargée de valider ou non les projets liés à l'espace public. Elle proposera également des marchés adéquats selon les secteurs. De ce fait, de nombreux projets sont actuellement bloqués. Il en sera sans doute de même pour le projet de bancs conversationnels du CQ R-PL. Quentin RICHARD demande si l'on ne pourrait pas

anticiper l'esthétique de ces bancs qui n'existent nulle part dans Paris. Il faudrait en reparler avec Virginie DASPET, adjointe au Maire en charge de l'urbanisme et du patrimoine, puisqu'elle doit être présente à la prochaine réunion mensuelle du CQ R-PL.

Par ailleurs, Yasmina CONGARD confirme que la réunion préparatoire à la rencontre avec Éric PLIEZ prévue le 20 avril en Mairie, aura lieu le mardi 12 avril à 19h dans la salle Lucien Leuwen, 1 rue Lucien Leuwen.

5. Problème au sein de la commission communication du CQ R-PL

Quentin RICHARD, membre de la commission communication du CQ R-PL et Yasmina CONGARD, « ex-démissionnaire » de cette commission mais qui vient de la réintégrer, expliquent leurs différents intervenus la semaine dernière lors d'une réunion de la Commission et font part des problèmes liés à l'usage de l'adresse mail du CQ (cdqreunionperelachaise@gmail.com).

Quentin RICHARD aurait souhaité que l'adresse mail fût « @paris.fr » mais Romain POULET lui répond que c'est impossible, le nom du serveur 'paris.fr' étant réservé aux agents de la Ville de Paris.

Bertrand LOFFREDA précise que l'adresse mail du CQ est un outil, réservé à des informations d'ordre factuel. Son utilisation doit être réfléchie, parcimonieuse, exempte de jugements de valeur. François HEN souligne la liberté d'organisation du CQ pour sa boîte mail. La Commission doit être un filtre au regard de tout ce qu'elle reçoit. Un groupe WhatsApp pourrait être créé pour des discussions élargies.

Romain POULET note effectivement que la multiplicité d'envois d'informations (avec copies de l'ensemble des boucles de mails) nuit à leur clarté et à leur compréhension. Il souhaiterait en revanche être informé par mail le plus tôt possible des dates de réunions du CQ, ce qui faciliterait l'organisation de son planning.

6. Intervention de Bertrand LOFFREDA sur la demande de financement de deux événements par l'association Benkadi : Fête de la musique et Fête des griots.

L'association Benkadi organise depuis de nombreuses années deux événements annuels qui ont lieu sur la place de la Réunion : la Fête de la musique le 21 juin et la Fête des griots à l'automne. Le CQ R-PL a, jusqu'à présent, aidé au financement de ces événements populaires, de façon totale ou partielle.

Deux devis ont été adressés au CQ R-PL pour une demande de financement en 2022, à savoir :

. 1350 € pour la Fête de la musique du 21 juin (de 17h30 à 0h30, avec présence de groupes brésilien, tunisien et de jeunes rappeurs du quartier)

. 1500 € pour la Fête des griots prévue le 11 septembre de 16h30 à 22h (présence de chanteuses et danseuses griotes, défilé de mode)

La décision du CQ R-PL à ce sujet n'a pas été prise au cours de la présente réunion. Elle sera délibérée et prise lors de la prochaine mensuelle qui doit se tenir le mardi 3 mai. La décision d'aide n'est pas remise en cause dans son principe mais pourrait porter sur un financement partiel plutôt que total.

7. Intervention de Maria-Lucia CASTRILLON-TRUJILLO sur l'exposition des artistes de l'APLA.

A l'initiative de l'association APLA (Ateliers du Père Lachaise Associés), 32 artistes (arts plastiques et photographie) du 20^{ème} ont exposé et mis en vente leurs œuvres dans une 'galerie ouverte' installée place de la Réunion le samedi 19 mars dernier. Chaque artiste exposait sur un stand protégé par des bâches type barnum. Lors de la mensuelle de mars du CQ R-PL, l'association APLA était venue demander au CQ une aide financière et un relais de communication sur cet événement. Rien n'a pu être réalisé du fait de la demande trop tardive de l'APLA. Un nouvel événement devrait se tenir en juin. Maria-Lucia CASTRILLON-TRUJILLO et Yasmina CONGARD, présentes à l'expo du 19 mars, ont déploré, eu égard à l'esprit du quartier et du CQ, le côté commercial de l'événement (en particulier œuvres chères, interdiction de photographier). Jacqueline MAGNIER a toutefois fait remarquer l'intérêt d'une telle manifestation qui offre un complément aux journées « Porte ouverte des ateliers d'artistes » et qui se déroule place de la Réunion, lieu emblématique du quartier et très fréquenté.

8. Intervention de Yasmina CONGARD sur l'action propreté et anti-mégots initiée par le CQ R-PL

Yasmina CONGARD rappelle l'ensemble du projet validé par le CQ R-PL en 2020 (avant les mesures anti Covid) à savoir :

- **une promenade propreté** organisée par le CQ pour ramasser les mégots (le matériel : pinces, sacs, gants de protection, gilets étant fournis par la Mairie). Lors de cette promenade doivent être distribués des magnets récapitulant les principales incivilités ainsi que le prix des amendes encourues pour chacune d'elles (prototype de magnet présenté en 2020).

- **la fabrication de mégotiers** à implanter sur la voie publique.

Tous les mégots collectés lors de la promenade et dans les mégotiers seront récupérés et recyclés par une entreprise bretonne ayant une antenne à Gennevilliers.

Yasmina CONGARD a fait une nouvelle demande de devis pour ces opérations (fourniture, pose et maintenance des mégotiers, traitement des mégots). Le devis existant, émanant de la société CKFD, date de 2020 et doit être actualisé avant d'être transmis au PDL pour validation.

A ce sujet, Romain POULET fait remarquer que désormais toute installation sur la voie publique doit passer par la Commission de régulation de l'espace public qui peut valider ou non le projet. De plus, il rappelle que la Ville de Paris compte plutôt sur le « nudge » pour prévenir les incivilités (c'est-à-dire trouver des astuces pour faire changer les comportements en douceur, ce qui est préférable au fait d'encombrer l'espace public, souvent saturé par endroits).

- **la création d'une sculpture** par un artiste du 20^{ème} et inauguration : lancement d'un appel à projet dans le 20^{ème}, choix de l'artiste par un jury spécialement constitué, rémunération de l'artiste à hauteur de 4000 € environ. L'organisation pratique doit se faire sur le modèle qui a permis la réalisation de la fresque sur le mur du fond de l'impasse de Suez en 2018.

Pour ces opérations (mégotiers et sculpture), Romain POULET précise la nécessité de prévoir un budget de maintenance sur deux ans au moins.

9. Intervention de Romain POULET sur les cahiers d'acteur initiés par le PLU

La question est posée à Romain POULET de savoir s'il est vraiment nécessaire pour le CQ de remplir le cahier d'acteur du PLU. Rappelons que ce cahier d'acteur (d'utilisation assez complexe) permet d'apporter une contribution directe et argumentée (à déposer sur le site « idee.paris.fr ») dans le cadre de la concertation publique sur les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Romain POULET informe qu'une nouvelle phase débutera en avril, celle du fléchage parcellaire recensant le patrimoine remarquable. Il invite donc le CQ R-PL à transmettre dès que possible à Virginie DASPET, adjointe au Maire du 20^{ème} en charge de l'Urbanisme, un fléchage sur le patrimoine remarquable du quartier pour pouvoir en parler avec elle.

Par ailleurs, dans le cadre du programme « Embellir votre quartier » porté par la Ville de Paris, Romain POULET informe le CQ que le prochain quartier concerné est le quartier Réunion. Le calendrier doit se dérouler comme suit :

- mi-mai : première réunion de diagnostic du territoire avec les services adéquats et les élus qui fixeront les cadres de la concertation.
- entre mi-mai et fin juillet : phase de concertation au cours de laquelle les points les plus importants pourront être notifiés dans un cadre numérique intuitif (c'est dans ce cadre que pourrait s'établir un lien avec le projet de banc conversationnel du CQ R-PL).

10. Retour sur la promenade exploratoire du 16 mars dernier organisée par le CQ R-PL.

Cette promenade, d'une durée de deux heures environ, a été très appréciée. Elle a regroupé plusieurs élus (voirie, urbanisme, architecture...) en présence d'Éric PLIEZ, Maire du 20^{ème}. Les échanges ont été chaleureux et fructueux. Chacun a pu s'exprimer, exposer le problème inhérent à chaque point d'arrêt. Une autre balade est prévue fin juillet pour faire le tour des points sensibles du quartier Réunion.

11. Choix des lieux de réunion du CQ R-PL.

Deux lieux sont proposés pour les réunions mensuelles chaque premier mardi du mois : la Flèche d'Or et la salle Lucien-Leuwen. La majorité des personnes présentes opte pour la salle Lucien-Leuwen. C'est une vraie salle de réunion, spacieuse, gérée par la Mairie du 20^{ème}. Elle possède davantage de tables et de chaises mises à disposition. De plus, il est possible d'y installer une armoire fermée à clé pour entreposer les archives du CQ, une imprimante et du petit matériel nécessaire au bon fonctionnement du CQ. La mairie, via le PDL, doit confirmer la réservation de la salle.

Les réunions de la Commission Cadre de Vie & Culture, qui se déroulent tous les troisièmes mardis du mois, avaient lieu jusqu'à présent au 78 rue des Haies dans les locaux de l'association Étincelle. Il ne s'avère pas nécessaire, pour 50 € à l'année, de bénéficier d'un second lieu au café jeux Natema (39 rue des Orteaux) où un contrat à l'année pour le même prix avait été conclu les années précédentes.

Par ailleurs, le CQ R-PL donne son accord pour un abonnement de soutien au périodique *L'Ami du 20^e* pour 36 € l'an. François HEN, rédacteur au mensuel, va envoyer un devis à Bertrand LOFFREDA, chargé du budget du CQ R-PL.

François HEN rappelle également le Forum de l'emploi qui aura lieu le 12 mai de 13h à 18h à la médiathèque Marguerite Duras et à La Flèche d'Or. Des bénévoles se sont déjà manifestés pour participer à l'organisation de ce Forum. François HEN les informera prochainement des tâches à accomplir. Avant le début de la réunion, François HEN avait rappelé la visite de la Maison Florian, au 1 rue Florian, prévue le lendemain mercredi 6 avril, à 9h30.

La rédactrice, Jacqueline MAGNIER.

Les relecteurs, François HEN, Bertrand LOFFREDA.

PROCHAINE RÉUNION MENSUELLE

La prochaine réunion aura lieu le mardi 3 mai 2022 à partir de 19 heures salle Lucien-Leuwen